

**REUNION DE QUARTIER
ORGEMONT VOLEMBERT
DU 07/12/2011
AVEC MONSIEUR DOUCET
MAIRE D'ARGENTEUIL**

Ouverture de la réunion à 20 heures 30.

Monsieur BENEDIC adjoint au maire et référent de quartier excusé

Un premier point sur l'évolution des travaux des bâtiments publics sur le quartier :

Ecole Casanova : 70 millions euros
Ecole Brossolette : 80 millions euros

Une nouvelle maison de quartier en cours de construction

Budget 4 400 000 euros

Livrée en 09/2013

Début des travaux 09/2012

Une concertation aura lieu avec la population 1^{er} semestre 2012 sur l'utilisation de cette maison de quartier.

Il est prévu en outre un cyber café, un point lecture en relation avec la médiathèque centrale (nous pourrons donc commander les livres à celle-ci et les retirer dans la maison de quartier).

Ecole Joliot Curie

Budget 2 500 000 euros

Reconstruction de la cantine (problèmes d'amiante) + création d'un centre de loisirs

Halles Marché d'Orgemont (bâtiment classé)

Réfection des étanchéités de toiture

Budget 50 000 euros

Livrée 09/2013

Piscine

Phase 1 : budget 15 520 000 euros

Création d'un nouveau bassin (beaucoup de demande d'aquagym par les clubs ou associations)

Livrée 06/2013

Phase 2 : rénovation totale de la partie construite en 1967 qui n'est plus aux normes et qui coûte cher en entretien (eau non recyclable)

Ecole Brossolette

Reconstruction de la cantine

Budget 5 700 000 euros

Livrée 09/2013

+ Création d'un centre de loisirs

Parc des « Provençaux »

Ce terrain a été clôturé pour éviter les gens du voyage ou le moto cross sauvage. Il en est de même avec la voie ferrée pour éviter tout risque d'accident, l'accès aux voies étant facile.

Il sera réaménagé en espace vert de quartier et renommé « Jardin des justes » en hommage aux nombreux habitants d'Orgemont qui, avec les risques que l'on sait, ont caché de nombreux enfants juifs pendant la guerre pour leur éviter la déportation.

Butte des Châtaigniers classée en Espace Naturel Sensible.

Son financement sera assuré par la Région pour un budget de 6 400 000 euros

Livrée été 2013

Square Jules Ferry

Réaménagement total 1^{er} semestre 2012

Idem pour le **square Mommousseau**

Création d'un terrain sportif proche de la cité Martin Luther King

Livré en 12/2011

Voirie : plusieurs rues en cours de rénovation ou d'aménagement

Exemple : Rue Dolet : stationnement

Rue Pasteur : radar pédagogique pour limiter la vitesse

Pont PN 20 (souterrain Colonie)

Réfection du sous sol à l'étude

Il a été procédé à l'installation de structures pour éviter l'encastrement de bus ou camions dans le souterrain ce qui c'est plusieurs fois produit.

A noter 4963 bacs déchets verts sur la ville

8 nouveaux **bacs à sels** sur le quartier (52 sur la ville)

Cadre de vie :

Rue des Cloviers : pose d'un ralentisseur

Butte d'Orgemont , classée Espace Naturel Sensible et propriété de la Région

Nouvelle entrée piétonne à hauteur Grand frais

Aménagement financée par la Région

Piste cyclable avec Stalingrad pour un budget de 1 110 000 euros

Achat du terrain à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal

Plantation d'une allée de bouleaux* en entrée de ville et réaménagement de la voirie (rétrécissement de la chaussée) avant l'embranchement de l'autoroute pour éviter la vitesse (le maire est interpellé car le bouleau est allergisant).

Tangentielle Nord (prévue pour 2018)

Aménagement de la Gare actuelle (Marché de la Colonie)

De cette nouvelle gare, train direct sur Bois Colombes pour rejoindre l'arc express du Grand Paris

Concertation avec les habitants prévue vers 06/2012 ou 09/2012

Route d'Enghien : ouverture d'une boulangerie.

A.B.H. : Rénovations : Cités Mommousseau, Valmont

Ecole Casanova

Cité Joliot Curie

Rénovation Parties Communes + façades

Budget 12 000 000 euros

Début des travaux 09/2012

Cité jardins

Création d'une crèche associative

Pass accession à la propriété

7 rue Grande ceinture

Clos Sysler rue E Saloy (près de la cité du Tronc)

Voilà pour les projets et les travaux en cours sous réserve d'omission de ma part

Discussion ouverte entre les habitants et le maire

J'ai noté les interventions essentielles. Pour éviter les répétitions :

H = question habitant

D = réponse Doucet

Passage souterrain avec Stalingrad (à côté du marché de la Colonie)

H plainte de son insalubrité régulière, des tags (d'ailleurs à nouveau complètement tagué le jour même) + égout bouché d'où son inondation à chaque orage qui empêche la traversée. Signale également que les barrières aux 2 entrées n'empêchent pas le passage des motos.

D rappelle que ce souterrain est propriété de la SNCF et de RFF.

H ce passage sert également de refuge à des SDF il y a un problème humain

D répond que les associations d'aides aux sans abri passent régulièrement mais que la Loi ne peut l'obliger d'envoyer d'autorité un SDF dans un centre d'accueil.

Il en a profité pour rappeler que certaines communes de la Région dont Paris nous « envoyaient » leurs cas sociaux.

H : **poste d'Orgemont fermée Rue Raspail** depuis le 15/08 suite à braquage (voir blog pétition poste)

D confirme qu'il est en contact avec les services de la Poste.

La Poste recherche en effet des locaux Avenue Stalingrad (rentabilité car avenue de passage).

Problème rencontré : certains bailleurs de locaux commerciaux sur cette avenue ayant appris que la Poste allait venir en profitent pour augmenter sensiblement le coût de leurs loyers croyant avoir trouvé en la Poste la poule aux œufs d'or.

D précise qu'il a d'ailleurs été saisi par un collectif d'habitants du quartier ce qui a généré une réunion en cours de préparation avec la Poste, organisée par la Mairie. Le transfert sur le bureau Védrières (côteaux) ou le litige Mini Market (voir notre blog) ne sont pas satisfaisants.

H Un membre du collectif de défense du bureau de poste (« collectif des riverains d'Orgemont ») intervient pour confirmer les propos du maire et signaler que sur le blog <http://petition-poste-argenteuil.over-blog.com> les habitants seront informés du suivi de la réunion.

H passage public de la Gare principale : passage riverains mis en cause (temps d'attente trop long entre les 2 ouvertures de porte + sirène)

D répond qu'effectivement les travaux fait par la SNCF ne sont pas conformes à ceux convenus mais que d'un autre coté, il ne pouvait s'opposer à la sécurisation de la Gare par la SNCF et sa lutte contre les fraudeurs.

Les choses devraient être revues.

Eventualité de la construction d'une passerelle : hors de question pour la SNCF ; coût trop important entre 6 et 8 millions d'euros

Voirie Nous apprenons qu'il y a 250 km de voirie sur Argenteuil et que 120 km sont à refaire (la commune y consacre un budget annuel de 10 millions d'euros par an.

Stationnement

H problèmes stationnement unilatéral rues Noblet et Pasteur

Stationnement Av Stalingrad bas : zèle de la police municipale

Quid du stationnement avec les nouveaux immeubles prévus et le projet Marignan ?

D une réflexion et des études sont en cours pour la construction d'un parking en sous sol dans la Z.I.

D sur les amendes (4000 prunes/mois sur Argenteuil), il n'impose pas de quota à sa police municipale !!

Il en appelle au civisme des habitants car dans une même rue, certains l'interpellent contre l'abus d'amendes et d'autres pour lutter contre le stationnement anarchique.

Dans les rues pavillonnaires où il n'y a pas de circulation du bus, il laisse aux habitants de choisir entre eux entre le stationnement unilatéral ou bi mensuel.

Il rappelle aussi qu'il ne peut pas poser des ralentisseurs n'importe où pour limiter la vitesse car la RATP s'y oppose généralement (ils ont leur propre enquête de satisfaction auprès des usagers qui se plaignent de « sauter » dans les bus).

Terrains/friches/PLU

H des relevés ont été fait rue Vaucelles. Quel est l'avenir du terrain ?

D ce terrain propriété de la ville est en cours de vente. Il est prévu 10 maisons avec stationnement à l'américaine

D rappelle qu'il est opposé aux friches urbaines en Z.I pour éviter les squats, trafics en tout genre....

H annulation P.L.U

D rappelle historique

PLU 2007

PLU 2009 annulation de forme

Modif 2011 : interdiction d'une hauteur de construction + de 9 m (avant 11 m)

On en revient actuellement au PLU 2007.

Il rappelle également les nombreuses contraintes de ce PLU.

Interdiction de construire si terrain – de 13 m X 13 m, si rue – de 7 m de large, si terrain au-delà de + de 25 m à partir de la voie de desserte, si H + 4m interdite si les bâtiments mitoyens font – de 4 m d'H

Il donne plusieurs exemples de refus de Permis de Construire et il rappelle que ces interdictions portent essentiellement sur l'extension de pavillons existants (véranda, chambre supplémentaire parce que la famille s'agrandit, impossibilité à un propriétaire de grand terrain de construire une autre maison pour ses enfants).

H oppositions à la densification d'Argenteuil et principalement dans le quartier, politique voulue par la mairie ?

D « ne court pas après l'augmentation de la population mis en revanche, il veut empêcher les enfants d'Argenteuillais de quitter la ville par manque de logements ».

Il est pour l'accueil des classes moyennes et surtout leur maintien pour celles existantes.

Vide-grenier

D a remercié le vide grenier d'octobre dernier initié par Tam Tam Colonie car il adore les brocantes à l'américaine et en plus, l'animation ne coûte rien à la ville.

Personnels

H ASSTEM manquantes

D précise qu'il y a 40 ASSTEM volantes

Refus de les augmenter

Il rappelle que les R.H de la ville sont de 70 millions d'euros dont 7 pour les seules ASSTEM (10 %)

Que la Loi impose 1 ASSTEM par école, Argenteuil 1/classe.

Contraintes financières

Budget maîtrisé depuis 2009

Nous apprenons qu'Argenteuil est devenue une ville riche.

L'Etat reprend donc les fonds donnés (500 000 euros/an).

Création de 250 places en **crèches** (rappel coût 15 000 euros/enfant/an)

Il y a des choix à faire suite à la diminution des dotations Région / Etat

Il rappelle qu'il y a 1054 demandes non satisfaites de place en crèches.

H **parking vélo gare** : mal géré, liste d'attente

D selon SNCF il est sous utilisé ce qui amène des problèmes de sécurisation

Les détenteurs de carte vont faire l'objet d'un sondage sur leur utilisation du parking – caution de 5 euros)

H **Ecole Alsacienne** (campus Val Sud ancien trou de la Tour Balzac)

Les accords entre la ville, l'école et l'Education Nationale sont pris

Cependant, le financement public est interdit

Le projet est de 60 millions d'euros

Une société présidée par T. Breton (ancien ministre des finances) est en recherche de fonds pour financer l'école.

Cet ancien ministre, également ancien de cette école, démarche les anciens élèves pour obtenir les financements.

D confirme que le terrain a été vendu 4 500 000 euros ce qui est une bonne affaire immobilière pour la ville.

illégalité

H rue Raspail – pavillon vide depuis 35 ans occupé illégalement depuis 07/2011

Probables trafics à l'intérieur

D Succession avec nombreux héritiers. S'agissant d'une propriété privée, les PNO doivent porter plainte pour accélérer les mesures d'expulsion.

H **Z.I. de la Gare insalubre** :

D **OTIS** : cette entreprise a transféré son centre d'appels de la Défense dans un bâtiment de l'usine + c'est aussi leur centre de maintenance des ascenseurs et comme avec la nouvelle Loi sur la mise aux normes des ascenseurs, il espère que l'usine restera sur Argenteuil.

H **Anciens logements de la Gendarmerie** (à coté sous préfecture)

D ils sont inclus dans le projet des berges de Seine

Ces bâtiments appartiennent à A.B.H.

Ils étudient la possibilité de les aménager pour les étudiants de Paris XIII (ex commissariat de Police).

H **Gros portique sur le Port de Gennevilliers** visible d'Argenteuil

D rappelle que ce port est d'intérêt national

Il est en cours de développement.

Création de 5000 emplois dans les années à venir

La ville est en discussion avec les entrepreneurs du port

Objectif : qu'une partie des emplois masculins peu qualifiés soient réservés aux Argenteuillais.

H une dernière intervention de Monsieur ARRIBAT (membre du CLP de quartier très connu)

Il nous apprend que **4 permis de construire sont bloqués** depuis l'été dernier

Procédure judiciaire engagée par les riverains (coût 4200 euros)

Motif : pas de réponse claire de la mairie sur les infrastructures du quartier

Il rappelle que si pour ces 4 permis accordés, le PLU a été accordé Le PDU (Plan Déplacement Urbain – voirie, circulation) n'a pas été étudié

Les projets bloqués sont

- immeuble rue Couronne d'Orgemont (40 logements)

- immeuble rue Kléber (35 logements)
- immeuble marignan (modif 2) (cette modif ne porte pas sur les 218 logements mais concerne des aménagements immobiliers extérieurs et pose de panneaux solaires en toiture)
- immeuble rue des Buchettes (angle av Stalingrad – aucun renseignement sur la nature du projet)

Suite à un quiproquo, Doucet rappelle qu'en 2014 la ville comptera 1à élus supplémentaires soit 63 élus maire compris.

Fin de la réunion à 11 heures 50